



Grille Tarifaire

Liaisons France – Sardaigne – France

Tarifs au 1^{er} octobre 2019 en Euros

Tarif de base des passagers*

Hors suppléments installations (Prix hors taxes et droits de port)

MARSEILLE / PORTO TORRES		
Type de passager	Tarif Minimum	Tarif maximum
Adulte	61	95
Enfant	33	50
Sénior (+ 60 ans)	61	71
Bébé (-4 ans)	GRATUIT	

TARIFS CHIENS (par traversée)	
Chenil	26
Véhicule	GRATUIT

SUPPLÉMENT COMBUSTIBLE

Un supplément combustible par passager, par véhicule et par traversée pourra être perçu en fonction de l'évolution du prix des carburants. En cas de perception, ce supplément sera rajouté directement aux taxes portuaires sur les documents de réservations et le titre de transport.

À titre indicatif

Au 01/09/2019

CARBURANT

3.62 € par passager et par traversée

Tarif véhicules accompagnés

Hors suppléments installations (Prix hors taxes et droits de port)

Niveaux	Tarif Minimum	Tarif maximum
Véhicules de moins de 2m de hauteur		
Jusqu'à 4.5 m.	78	204
Supérieur à 4.5m.	78	219
MOTO de 100cm3 et plus	44	109
SIDE-CAR ET QUAD	44	109
Véhicules hauteur totale comprise entre 2m et 2m50		
Jusqu'à 4.5 m.	78	204
Supérieur à 4.5m.	78	219
Véhicule hauteur supérieure à 2.5m		
Jusqu'à 10m.	90	492
Bicyclettes non chargées sur un véhicule		
	17	17
Bus et Autocars	325	600

LONGUEUR HORS TOUT DU VEHICULE À L'EMBARQUEMENT

AUTOS – BATEAUX – CARAVANES – CAMPING-CARS – FOURGONETTES – REMORQUES

Niveaux	Tarif Minimum	Tarif maximum
Remorque à bagage*	44	109

***A ajouter au prix du véhicule tracteur**

Hauteur du véhicules	Taille de la remorque	Tarif minimum	Tarif maximum
moins de 2m	moins de 2m	156 €	423 €
moins de 2m	comprise entre 2m et 2,5m	156 €	423 €
moins de 2m	supérieure à 2,50m	168 €	704 €
comprise entre 2m et 2,5m	moins de 2m	156 €	423 €
comprise entre 2m et 2,5m	comprise entre 2m et 2,5m	156 €	423 €
comprise entre 2m et 2,5m	supérieure à 2,50m	168 €	704 €
supérieure à 2,50m	moins de 2m	168 €	704 €
supérieure à 2,50m	comprise entre 2m et 2,5m	168 €	704 €
supérieure à 2,50m	supérieure à 2,50m	180 €	984 €

MONTANT DES ACOMPTE	FRAIS DE DOSSIER
20 % du montant TOTAL du TITRE DE TRANSPORT	
Taxes et droits de port compris	7 €
En fonction du tarif choisi par le client	

CAMPING-CARS

ATTENTION dans tous les cas présentation obligatoire d'une des pièces suivantes :

Attestation du fabricant certifiant qu'il s'agit d'un camping-car.

Si c'est un véhicule transformé en camping-car : certificat délivré par le service des Mines ou attestation de l'assureur précisant la qualité de camping-car du véhicule. Toute erreur de déclaration de hauteur peut entraîner l'impossibilité d'embarquer.

FOURGONNETTES*

Seuls bénéficient du tarif PASSAGES, les fourgons ou fourgonnettes d'une hauteur hors tout inférieure à 2,50 m. et d'une longueur hors tout inférieure à 8 m d'un Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) inférieur à 3.500 kgs, n'appartenant pas à une entreprise de transports, utilisées à titre personnel et non commercial. Dans les autres cas, la taxation FRET s'applique.

BICYCLETTES

Non chargée sur un véhicule.

BAGAGES DANS VÉHICULES DE PASSAGER

Seuls les objets à usage personnel du voyageur ou de la famille sont admis.

Dans le cas où le véhicule contiendrait des objets destinés à la vente, la taxation FRET serait appliquée. Les passagers doivent se prêter à toutes les opérations de vérifications nécessaires.

IMPORTANT

Pour tous les véhicules, les dimensions exactes -longueur et hauteur 'hors tout'- doivent être OBLIGATOIREMENT déclarées lors de la réservation. Faute de quoi, la Compagnie ne peut en garantir l'embarquement.

Les tarifs ci-dessus concernent exclusivement des véhicules automobiles ou tractés (timon compris).

Les bateaux sur remorques, caravanes et remorques à bagages non tractés sont taxés au tarif FRET.

SUPPLÉMENT COMBUSTIBLE

Un supplément combustible par passager, par véhicule et par traversée pourra être perçu en fonction de l'évolution du prix des carburants. En cas de perception, ce supplément sera rajouté directement aux taxes portuaires sur les documents de réservations et le titre de transport.

À titre indicatif

Au 01/09/2019

CARBURANT

3.62 € par véhicule et par traversée

Tarifs suppléments installations

	Prix minimum	Prix maximum
CFC3 / CFC6 CONF	8	10
Fauteuil en salon		
Tarif à l'installation intérieure		
A4I	54	175
Cabine + Sanitaires Privés - 2 lits superposés - intérieure		
A2DI	54	181
Cabine + Sanitaires Privés - 1 grand lit à 2 - intérieure		
Tarif à l'installation extérieure		
A2E	67	200
Cabine + Sanitaires Privés - 2 lits bas - hublot		
A2DE	70	206
Cabine + Sanitaires Privés - 1 Grand lit à 2 - avec Hublot		
A4E	67	200
Cabine + Sanitaires Privés - 1 Grand lit à 2 + 2 lits superposés - avec Hublot		
L2DE / L2E	168	263
Suite bureau ou salon avec 1 grand lit à 2		



Grille Tarifaire

Liaisons Corse – Sardaigne – Corse

Tarifs au 1^{er} octobre 2019 en Euros

Tarif de base des passagers*

Hors suppléments installations (Prix hors taxes et droits de port)

PROPRIANO / PORTO TORRES	
ADULTES	
Plein tarif	23
ENFANTS (de 4 à 12 ans non révolus)	
Plein tarif	15
BÉBÉS (-4 ans)	
GRATUIT	

Tarif véhicules

Hors suppléments installations (Prix hors taxes et droits de port)

LONGUEUR HORS TOUT DU VEHICULE À L'EMBARQUEMENT	
AUTOS – BATEAUX – CARAVANES - CAMPING-CARS – FOURGONETTES - REMORQUES	
TARIFS VEHICULES (par traversée et par personne)	
VÉHICULES DE MOINS DE 2.5 MÈTRES DE HAUTEUR TOTALE	
VEHICULE DE TOURISME (toute catégorie)	26
REMORQUE + DE 2 M. DE LONGUEUR (caravanes, camping-car...)	39
REMORQUE A BAGAGES – DE 2 M DE LONGUEUR	17
MOTO de 100 cm3 et plus	17
AUTOCAR avec chauffeur transportant des touristes (minimum 60% d'occupation de la capacité du véhicule)	GRATUIT (200€)
VEHICULES DE HAUTEUR DE PLUS DE 2,50 M ET LONGUEUR MAXIMUM 8 M	34
DIVERS	
BICYCLETTE	12
CHIEN CHENIL	14
CHIEN VEHICULE	GRATUIT

À titre indicatif au 01/09/2019

CARBURANT **3.62 €** par passager, par véhicule et par traversée

TAXE TRANSPORT **Voir page taxes**

MONTANT DES ACOMPTES	FRAIS DE DOSSIER	TAXE RÉGIONALE DE TRANSPORT
20 % du montant TOTAL du TITRE DE TRANSPORT Taxes et droits de port compris En fonction du tarif choisi par le client	7 €	4,57 €

Tarifs et droits de port des passagers

Applicable au 1^{er} janvier 2018

PASSAGERS						
	MRS/TOR	TOR/MRS	TLN/TOR	TOR/TLN	PRO/TOR	TOR/PRO
Sardaigne	3.99	3.99	3.38	3.38	2,82	2,82
c. ISPS	0	1,60	1,41	1,60	0,51	1,60

Tarifs et droits de port des véhicules du tourisme

Applicable au 1^{er} janvier 2018

AUTOS, FOURGONS, SIDE-CARS						
	MRS/TOR	TOR/MRS	TLN/TOR	TOR/TLN	PRO/TOR	TOR/PRO
Sardaigne	4.43	4.43	5.50	5.50	2,39	2,39
c. ISPS	0,00	1,90	0,78	1,90	0,67	1,90

CAMPING-CARS						
	MRS/TOR	TOR/MRS	TLN/TOR	TOR/TLN	PRO/TOR	TOR/PRO
Sardaigne	4.43	4.43	5.50	5.50	2,39	2,39
c. ISPS	0,00	1,90	0,78	1,90	0,67	1,90

MOTOS						
	MRS/TOR	TOR/MRS	TLN/TOR	TOR/TLN	PRO/TOR	TOR/PRO
Sardaigne	2.66	2.66	3,27	3,27	0,75	0,75
c. ISPS	0,00	0,80	0,78	0,80	0,67	0,80

REMORQUES – de 2 m.						
	MRS/TOR	TOR/MRS	TLN/TOR	TOR/TLN	PRO/TOR	TOR/PRO
Sardaigne	3.06	3.06	5,50	5,50	2,39	2,39
c. ISPS	0,00	1,90	0,78	1,90	0,67	1,90

CARAVANES, BATEAUX ET REMORQUES DE + 2 m.						
	MRS/TOR	TOR/MRS	TLN/TOR	TOR/TLN	PRO/TOR	TOR/PRO
Sardaigne	3.06	30.6	5,50	5,50	2,39	2,39
c. ISPS	0,00	1.90	0,78	1.90	0,67	1.90

AUTOCARS						
	MRS/TOR	TOR/MRS	TLN/TOR	TOR/TLN	PRO/TOR	TOR/PRO
Sardaigne	9.76	9.76	15.89	15.89	16.28	16.28
c. ISPS	0,00	2,00	0,78	2,00	0,67	2,00